



Cadre légal : Art. L2122-1, 22414-2 et L3112-4 et suivants du Code Général de Propriété des Personnes Publiques

L'édition 2026 du festival des Spectacles de Grands Chemins se tiendra du 28 juillet au 1^{er} août. Rendez-vous culturel d'altitude au cœur de l'été, les Spectacles de Grands Chemins participent depuis de nombreuses années à affirmer l'identité montagnarde des Pyrénées Ariégeoises.

Pour cette édition 2026, Ax Animation, organisateur du festival, souhaite accueillir du mercredi 29 juillet au samedi 1^{er} août dans le Parc du Casino, 2 foodtrucks de petite restauration avec une ouverture en soirée uniquement de 19 heures à minuit.

L'appel à candidatures porté par la mairie d'Ax les Thermes concerne **uniquement la restauration**.

Les modalités d'exploitation sont déterminées par un arrêté d'occupation du domaine public et s'effectueront aux conditions suivantes :

- La redevance est fixée à 20€/foodtruck par jour d'occupation, fluides compris ;
- Autonomie technique (matériel, installation et désinstallation) : tables et chaises seront mises à disposition et seront installées et rangées par le candidat ;
- Justificatifs à produire pour la candidature : Kbis, attestation d'assurance, licence en adéquation avec la restauration proposée au nom de l'exploitant, **au moins 15 jours avant l'ouverture** ;
- Présentation de la restauration proposée (carte et tarifs).

Les candidatures concernant le projet d'exploitation de « Petite restauration Festival des Spectacles de Grands Chemins 2026 » devront être déposées à la mairie à l'attention de Monsieur le Maire ou par mail aux deux adresses : contact@mairieax.fr et contact@ax-animation.com

Date limite de remise de candidature : jeudi 30 avril 2026 minuit

Les critères de sélection seront :

- Produits locaux ;
- Proposition de plats végétariens ;
- Structure locale privilégiée.

Les variantes sont acceptées.